

MAIRIE de ROMAIN

Permanences :

Lundi 14h à 18h

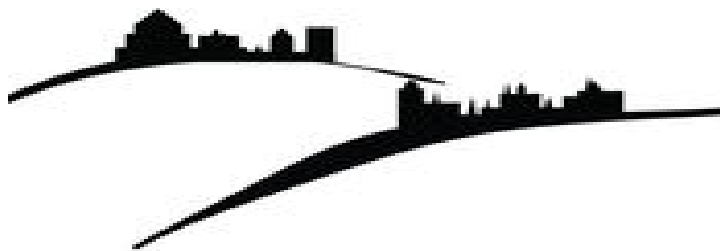
Vendredi de 9 h à 13 h

☎ 03 84 81 01 21

Et sur RDV auprès du Maire

☎ 06 37 21 85 38

mairie.romain.39@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Septembre 2020

Présents : Mmes Aurélie CHANCENOTTE, Julie GRUET, Cécile MARTIN, Marie JOLY.

MM. Robert GRUET, Gérard GRENOT, Patrice CHANCENOTTE, Alain BELOT,

Johann THERY

Absents : Mr Dominique MARTIN, Mme Fatima SELLAKE



Secrétaire de séance : Marie JOLY.

Erratum : Compte-rendu du 23 Mai 2020 – Liste des Présents

Madame Nathalie RUDE a assuré la passation de pouvoir lors du Conseil Municipal du 23 Mai 2020, et n'a pas été notifiée présente.

- DEMISSION D'UN CONSEILLER

Le Maire expose au Conseil le courrier reçu de Mr MARTIN Dominique expliquant sa volonté de démissionner du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte, et accepte à l'unanimité la démission de Mr MARTIN Dominique.

Le Conseil municipal sera composé de dix conseillers.

- DELEGATION AU MAIRE

La Préfecture demande des précisions sur les délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal - *délibération 011/2020 du 2 juin 2020* –

Le Conseil Municipal précise alors que le Maire peut encourir à un emprunt au nom de la commune à hauteur de 10 000 €, au-delà, le Conseil Municipal reste décisionnaire.

Le Maire peut engager des frais de notaires, d'avocats, d'huissiers jusqu'à 10000 €.

Délibéré, et voté à l'unanimité.

- SUBVENTION LA CAROTTE

Le Maire présente le courrier reçu de l'Association LA CAROTTE pour une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, et au vu des conditions particulières de cette année, à titre exceptionnel, le Conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 50 € à l'Association.

- TRAVAUX DE VOIRIE COMPLEMENTAIRES

Madame Le Maire, et les adjoints proposent de réaliser des travaux complémentaires de voirie suite à achèvement des trottoirs :

- Reprise des trottoirs, après mesure de géomètre (frais pris en charge par le département), sur certains endroits de la grande rue.
- Pose de pavés et/ou bordures là où le bitume n'est pas régulier le long des trottoirs, pour un cout de 2600 € TTC, par l'entreprise CADOUX.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité pour la réalisation de ces compléments de travaux.

- DEMATERIALISATION DES ACTES EN PREFECTURE

Madame Le Maire expose la possibilité de dématérialiser les actes (délibérations, arrêtés, budgets ...) avec la Préfecture. Cette méthode évite l'envoi de courrier, économise du temps, du papier, des timbres.

Le Conseil délibère, et vote à l'unanimité en faveur de la dématérialisation des actes. Il autorise Madame le Maire à signer la convention entre la commune et la Préfecture.

- ASSIETTE ET DESIGNATION DES COUPES DE BOIS 2021

Sur proposition de l'O.N.F. et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les chablis et coupes de bois réglées de l'exercice 2021, ainsi que pour les coupes non réglées les destinations suivantes :

- Délivrance aux affouagistes, bois sur pieds = parcelles 7. 8 et 25a
- Vente chêne, hêtre et feuillus divers = parcelles 7. 8. 25a

Désignés garants de la bonne exploitation des bois : Mrs GRENOT Gérard, GRUET Robert, CHANCENOTTE Patrice.

Délibéré, et voté à l'unanimité.

- LAVOIR : COMMISSION ET SUBVENTION

Afin de restaurer le lavoir, la commune, via la Fondation du Patrimoine a reçu 8500 € de dons de particuliers.

Madame Le Maire demande la création d'une nouvelle commission communale pour le Lavoir, avec comme membres :

| | |
|-------------|---------------------|
| Alain BELOT | Robert GRUET |
| Marie JOLY | Aurélie CHANCENOTTE |

Le Conseil délibère, et vote à l'unanimité pour la création de cette commission, et approuve ses membres.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au Département du Jura pour les travaux de restauration, d'étanchéité du lavoir. Les travaux ne pourront commencer que sous accord d'une subvention.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ce projet, et autorise Madame le Maire à signer tous documents ci-afférant.

- Informations et Questions diverses :

Le Conseil Municipal a listé et priorisé ses investissements pour le mandat.

Pour l'année à venir, il a été retenu :

- Aménagement de la place de Vigearde
- Restauration du lavoir
- Création d'un site internet
- Mise en place d'un défibrillateur

Au vu des conditions sanitaires actuelles, le spectacle de fin d'année des enfants est malheureusement annulé. Toutefois, le père Noel a confirmé sa venue sur la commune, avec sa hotte garnie et son masque !

Rappel :

Le Jura est en alerte sécheresse, l'usage de l'eau est **strictement réservé à l'essentiel** !

Arrêté Préfectoral 10-09-2020-001 du 17 septembre 2020 : **Tous les feux**, de tous les usages, récréatifs ou professionnels, sont interdits. **Tout contrevenant est passible de sanctions.**

A vos agendas / A retenir



JOURNEE CITOYENNE
Le samedi 24 OCTOBRE 2020
rendez-vous à 9h00 à la Mairie
Entretien et nettoyage de la commune
On compte sur vous, et sur votre bonne participation !
Pique-nique assuré par la commune

Aurélie CHANCENOTTE, Le Maire

